



**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE PREALABLE A LA PASSATION
D'UN ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE**

1. POUVOIR ADJUDICATEUR : La consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes constitué par les communes de NIEDERBRONN-LES-BAINS, OBERBRONN et REICHSHOFFEN-NEHWILLER, conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique.

Coordonnateur du groupement de commandes et pour la présente consultation :

VILLE DE NIEDERBRONN LES BAINS
2 Place de l'Hôtel de Ville
67110 NIEDERBRONN LES BAINS
représenté par Mme Anne GUILLIER, Maire,

dans le cadre de la convention constitutive du groupement de commandes entre les acheteurs suivants :

- Ville de NIEDERBRONN LES BAINS
- Commune d'OBERBRONN
- Ville de REICHSHOFFEN-NEHWILLER

2. OBJET DU MARCHÉ : Entretien de l'éclairage public du 1^{er} Mai 2025 au 30 Avril 2029

3. DUREE : Durée initiale de 12 mois (1^{er} Mai 2025 au 30 Avril 2026), reconductible tacitement par 3 fois, soit une durée de 4 années au global.

4. PROCEDURE DE PASSATION : Accord-cadre passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert, conformément à l'article R.2124-2 alinéa 1 du Code de la Commande Publique.
Conformément à l'article R. 2162-2 du même code, l'accord-cadre mono-attributaire sera exécuté par l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14.

5. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Retrait des dossiers : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site :

<https://www.alsacemarchespublics.eu>

Justificatifs à produire : Voir règlement de consultation.

Modalités d'envoi des offres : Les offres sont à déposer sur la plateforme <https://www.alsacemarchespublics.eu> avant le **Judi 27 Mars 2025 à 15h00**.

6. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES : Voir règlement de consultation.

7. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

M. Alain WEISGERBER, Directeur Général des Services

VILLE DE NIEDERBRONN LES BAINS

Téléphone : 03 88 80 89 89 / courriel : a.weisgerber@niederbronn-les-bains.fr

8. DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : Jeudi 27 Février 2025.

Le Maire, Anne GUILLIER
Coordonnateur du groupement de commandes